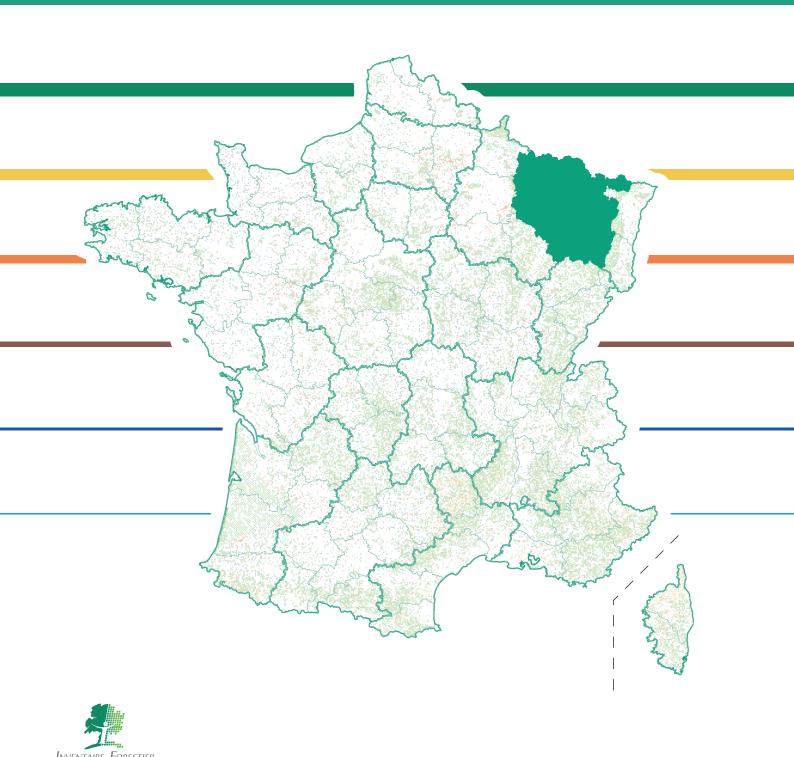
La forêt française

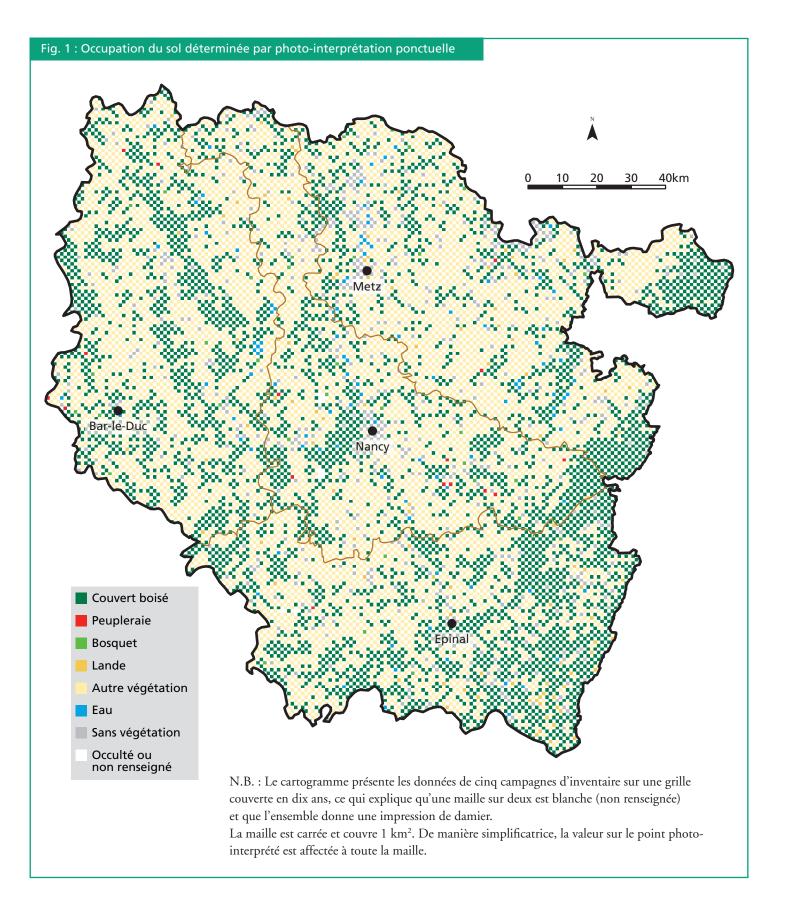
Les résultats issus des campagnes d'inventaire 2005 à 2009

Les résultats pour la région Lorraine



Sommaire

1 La région Lorraine	Pag 5
1.1 Généralités1.2 Différents types de forêt	5 6
2 Répartition des forêts par couverture du sol	8
3 Bois vivant sur pied en forêt	8
 3.1 Volume de bois 3.1.1 Volume total de bois 3.1.2 Volume de bois des principales essences 3.1.3 Catégorie de dimension des arbres 3.1.4 Qualité du bois 	8 8 10 11 13
3.2 Surface terrière 3.2.1 Surface terrière estimée 3.2.2 Production de surface terrière	14 14 16
4 Gestion de la forêt	18
4.1 Distance de débardage 4.2 Exploitabilité	18 20
5 Diversité de la forêt	23
 5.1 Composition du couvert 5.1.1 Surface de forêt par essence principale 5.1.2 Nombre d'essences dans la strate recensable 5.1.3 Importance relative des essences dans les peuplements mélangés 	23 23 25 27
5.2 Richesse en espèces 5.2.1 Arbres 5.2.2 Arbustes	28 28 28

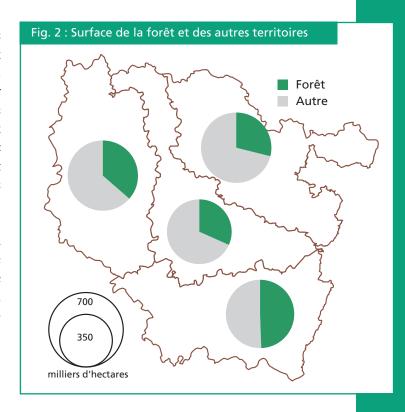


1. La région Lorraine

1.1 Généralités

La région Lorraine regroupe quatre départements (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges) aux paysages diversifiés : vastes champs cultivés du Plateau lorrain, vergers de mirabelles et prairies sur les collines et buttes-témoins, forêts de diverses essences en plaine et dans le massif vosgien, plateaux calcaires à l'ouest du sillon mosellan très peuplé avec les agglomérations de Nancy, Metz, Thionville et Épinal, pelouses sèches, nombreux lacs et zones humides.

Trois Parcs Naturels Régionaux (PNR) ont tout ou partie de leur périmètre en Lorraine : le PNR de Lorraine scindé en deux zones non contiguës, le PNR des Ballons des Vosges au sud-est de la région et le PNR des Vosges du Nord à proximité du Bas-Rhin et de la frontière allemande.



Tab. 1 : Surface de la forêt et des autres territoires

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet, lande et eau	Autre végétation	Sans végétation	Occulté	Surface totale
Territoire	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Meurthe-et-Moselle	168 ± 7	32	n.s.	305 ± 8	44 ± 7	n.s.	529
Meuse	228 ± 9	37	n.s.	362 ± 9	25 ± <i>5</i>	0	624
Moselle	181 ± <i>10</i>	29	n.s.	377 ± 11	50 ± 6	n.s.	626
Vosges	292 ± 8	49	n.s.	251 ± 9	38 ± 7	n.s.	590
Lorraine	869 ± <i>17</i>	37	47 ± 9	1 295 ± <i>19</i>	157 ± <i>12</i>	n.s.	2 369

Le taux de boisement de la région est de 37 %, il est supérieur à la moyenne nationale (29,2 %). Cependant la répartition des forêts n'est pas homogène. La Moselle est le département lorrain globalement le moins boisé (29 %), mais le plus proche de la moyenne nationale, alors que les Vosges sont dans le peloton de tête des départements français avec 49 % de taux de boisement.

La part « sans végétation » (infrastructures, zones urbaines et industrielles) est plus élevée en Moselle et en Meurthe-et-Moselle (8 %), départements de loin les plus peuplés de la région.

La Lorraine partage ses frontières avec trois pays : la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne (Länder de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat). Elle est aussi voisine de trois régions françaises (Alsace, Champagne-Ardenne et Franche-Comté). C'est donc un carrefour européen qui dispose d'axes de communication importants (transports routiers et ferroviaires, canaux et rivières canalisées comme la Moselle mise à grand gabarit à l'époque industrielle).

1.2 Différents types de forêt

En Lorraine, la forêt couvre 869 000 hectares. La quasi-totalité de cette forêt est destinée à la production de bois (99 %).

Ce taux, supérieur à la moyenne nationale (95 %), est similaire dans les différents départements. Il atteint même 100 % dans la Meuse.

ıb. 2 : Surface de forêt μ	Toute la forêt	Forêt de pr	oduction	Autre forêt	Forêt de production inventoriée effectivement boisée
Territoire	1 000 ha	Surface 1 000 ha	Part dans I'ensemble de la forêt %	1 000 ha	1 000 ha
Meurthe-et-Moselle	168 ± 7	166 ± 7	99	n.s.	166 ± 7
Meuse	228 ± 9	228 ± 9	100	n.s.	227 ± 9
Moselle	181 ± 10	179 ± 10	99	n.s.	179 ± 10
Vosges	292 ± 8	288 ± 8	99	n.s.	288 ± 9
Lorraine	869 ± 17	861 ± 18	99	n.s.	859 ± 18

N.B.: En Lorraine, la surface de forêt de production inventoriée est égale à la surface de forêt de production.

La forêt privée représente 313 000 ha ± 16 000 ha, soit 36 % de la surface forestière de la région alors que la proportion est voisine des trois quarts au niveau national.

Le pourcentage de forêt privée est sensiblement le même pour les quatre départements (entre 34 et 38 %).

La forêt publique domine donc et se répartit entre 210 000 ± 3 000 ha de domanial et 346 000 ± 4 000 ha d'autres forêts publiques. La proportion de forêts domaniales est nettement plus élevée en Moselle (40 % de la surface forestière, contre environ

 210 ± 3

20 % pour les autres départements), tandis que ce sont les autres forêts publiques qui représentent environ 44 % des superficies dans les autres départements (contre un quart en Moselle).

NB: La différence la plus importante entre les catégories de propriété réside dans la taille des massifs forestiers. Presque tous les massifs de la forêt domaniale et près de la moitié des massifs des autres forêts publiques dépassent 100 ha. À l'opposé, la propriété privée est très morcelée avec les trois-quarts des propriétaires qui possèdent moins d'un hectare et 98 % moins de dix hectares (source : Agreste 2010-SRISE Lorraine).

 313 ± 16

 869 ± 17

Tab. 3 : Surface de forêt par o	catégorie de propri	été		
	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
Territoire	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Meurthe-et-Moselle	34 ± 1	73 ± 2	61 ± 7	168 ± 7
Meuse	49 ± 1	99 ± 2	80 ± 9	228 ± 9
Moselle	72 ± <i>2</i>	47 ± 1	63 ± 10	181 ± 10
Vosges	55 ± 2	127 ± 3	110 ± 8	292 ± 8

 346 ± 4

Lorraine

Les territoires forestiers lorrains sont fortement tributaires de l'histoire. Les exigences économiques et sociales successives ont façonné leur surface et leur composition en essences et les guerres du siècle précédent ont eu un fort impact sur leur évolution. Les tempêtes de 1999 ont bouleversé les peuplements en place, mais également la manière d'envisager l'avenir de la forêt et la sylviculture. La physionomie actuelle est donc le résultat de tous ces facteurs.

Le découpage écologique en sylvoécorégions (www.ifn.fr/spip/spip.php?article686) distingue différents territoires où il est possible de cerner les principales caractéristiques des forêts, en termes de paysage et de gestion forestière.

- À l'ouest de la région, l'Argonne à cheval sur les régions Lorraine et Champagne-Ardenne est très boisée. Les peuplements de chêne et de hêtre et les enrésinements réalisés après la guerre de 1939-1945 occupent de grandes superficies sur les côtes de gaize. Les forêts domaniales (Isle, Mort-homme, Lachalade) et de nombreuses forêts communales forment de grands massifs forestiers;
- Les plateaux calcaires du Nord-Est de la France présentent un relief dissymétrique de côtes, entaillé par les vallées. Les forêts feuillues, mélanges de futaie et de taillis, occupent plateaux et versants. Autour de Verdun, la zone rouge dévastée par la guerre de 1914-1918, est boisée en pin noir et épicéa. Les forêts communales et privées sont majoritaires mais quelques grandes forêts domaniales (forêt de Haye et de Moyeuvre) servent de poumon vert aux agglomérations de Metz et Nancy;

- Les plaines et dépressions argileuses du Nord-Est composées de la Woëvre et du Plateau lorrain sont des territoires de cultures céréalières et d'élevage. Les terres argileuses sont parsemées d'étangs riches en espèces végétales et animales. Les forêts de chênes accompagnées de charme, hêtre et feuillus divers couvrent les sols délaissés l'agriculture, dans les dépressions ou sur les hauteurs. Les mélanges de futaie et taillis sont plus représentés dans les forêts communales et privées (environ 15 % de la surface de forêt de production de ces deux propriétés) que dans les forêts domaniales (6 % de la surface de forêt domaniale de production) qui ont été converties en futaies (Forêt de la Reine et de Spincourt, en Woëvre, forêts de Parroy, de Mondon, de Vitrimont et de Charmes sur le plateau lorrain);
- Le massif vosgien à la bordure Est de la région constitue la partie montagneuse, culminant à 1 363 mètres (le Hohneck). Elle est couverte par les forêts de conifères ou la hêtraiesapinière-pessière. Le taux de boisement y est élevé et la densité de population faible. Au nord, les Vosges gréseuses au relief tabulaire avec des éperons rocheux portant des ruines de châteaux ont des sols sableux filtrants. Au sud. les Vosges cristallines aux formes arrondies et vallées profondes sont formées de roches plutoniques et métamorphiques donnant des sols plus variés. Sur la bordure Ouest du massif, la Vôge et les collines sous-vosgiennes présentent une grande diversité de paysages forestiers, souvent morcelés et très marqués par les tempêtes de 1999. Les forêts communales sont nombreuses. Avec les grands massifs domaniaux, les forêts publiques représentent une part très importante de la surface forestière et du volume de bois.

2. Répartition des forêts par couverture du sol

Tab. 4 : Surface de forêt par couverture du sol		
	Toute la forêt	dont forêt fermée
Territoire	1 000 ha	1 000 ha
Meurthe-et-Moselle	168 ± 7	164 ± 7
Meuse	228 ± 9	227 ± 9
Moselle	181 ± 10	181 ± 10
Vosges	292 ± 8	280 ± 9
Lorraine	869 ± 17	852 ± 18

En Lorraine, 98 % des forêts sont des forêts fermées. La surface des forêts ouvertes est inférieure à 20 000 ha et n'est pas statistiquement significative. Elles se situent surtout dans les Vosges à la limite des landes d'altitude. La surface des peupleraies est inférieure à 5 000 ha et n'est pas statistiquement significative. Elles sont cantonnées dans les vallées de la Meurthe, de la Moselle et de leurs affluents.

3 Bois vivant sur pied en forêt

3.1 Volume de bois

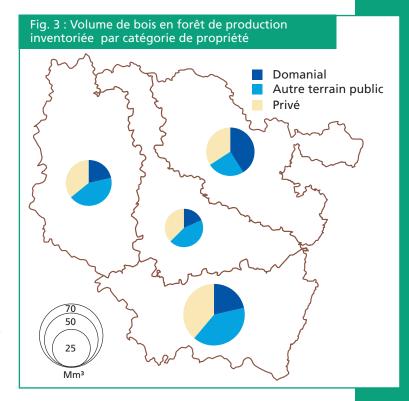
3.1.1 Volume total de bois

Tab. 5 : Volume de bois en				
	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
Territoire	Mm³	Mm³	Mm³	Mm³
Meurthe-et-Moselle	5 ± 2	11 ± 2	10 ± 2	25 ± 3
Meuse	8 ± 2	16 ± 2	13 ± 3	37 ± 4
Moselle	17 ± 3	10 ± 1	14 ± 4	41 ± 5
Vosges	14 ± 3	26 ± 3	25 ± 5	66 ± 6
Lorraine	43 ± 5	63 ± 5	62 ± 7	168 ± 10

Le volume total de bois pour la Lorraine est estimé à 168 millions de mètres cubes (Mm³) avec un intervalle de confiance à 95 % de 10 Mm³ soit 6 %.

Le département des Vosges est le département au plus fort volume sur pied : 66 Mm³ soit près de 40 % du volume régional. La Moselle et la Meuse ont aussi un volume important représentant respectivement 24 % et 22 % du volume régional.

La Moselle est le département où le volume sur pied en forêt domaniale est le plus élevé (17 Mm³, 41% du volume départemental), alors que dans les Vosges les forêts communales et privées se partagent de manière sensiblement égale près de 80 % du volume de bois. En Meuse et en Meurthe-et-Moselle, la part du volume en forêt communale représente plus de 40 % du volume départemental, elle est donc supérieure à celle de la forêt privée qui est de 35 à 37 %.

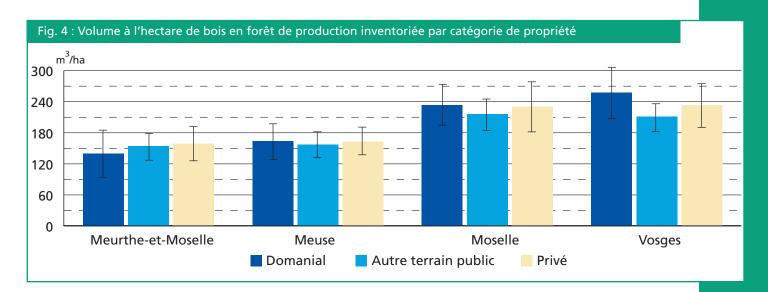


Le volume à l'hectare moyen des forêts inventoriées de Lorraine est de 195 ± 11 m³/ha, soit nettement plus que la moyenne nationale (157 ± 2 m³/ha).

Le volume à l'hectare est très élevé dans les Vosges et en Moselle où les peuplements en futaie dominent et où la proportion de conifères est plus importante que dans les deux autres départements (notamment en raison des dégâts sur les gros bois à la suite des tempêtes de décembre 1999).

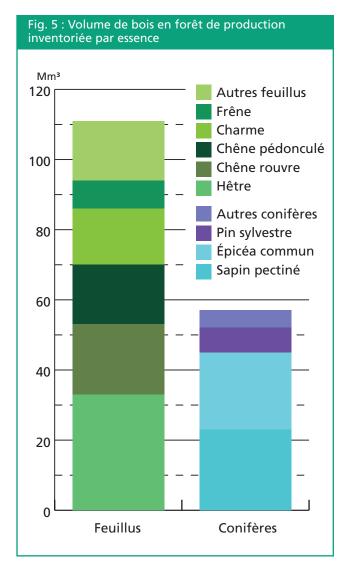
Tab. 6 : Volume à l'hectare de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

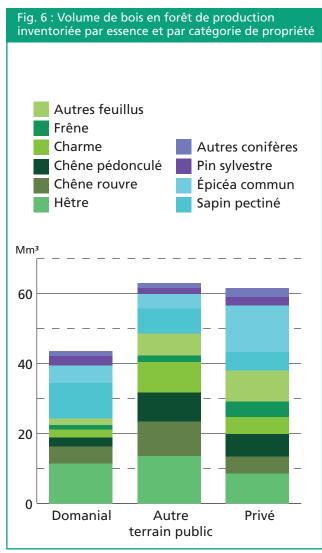
	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
Territoire	m³/ha	m³/ha	m³/ha	m³/ha
Meurthe-et-Moselle	140 ± 45	154 ± 26	159 ± <i>32</i>	153 ± 20
Meuse	164 ± 35	157 ± 25	163 ± <i>26</i>	160 ± 16
Moselle	233 ± 40	216 ± <i>30</i>	230 ± 48	227 ± 24
Vosges	257 ± 49	211 ± 26	233 ± 42	228 ± 21
Lorraine	208 ± 23	184 ± <i>14</i>	200 ± <i>20</i>	195 ± <i>11</i>



3.1.2 Volume de bois des principales essences

Tab. 7 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété						
	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total		
Essence	Mm³	Mm³	Mm³	Mm³		
Hêtre	11 ± 2	14 ± 2	9 ± 2	33 ± 4		
Chêne rouvre	5 ± 1	10 ± 2	5 ± 1	20 ± 3		
Chêne pédonculé	2 ± 1	8 ± 2	6 ± 1	17 ± 2		
Charme	2 ± 1	9 ± 1	5 ± 1	16 ± 2		
Frêne	1 ± 1	2 ± 1	5 ± 2	8 ± 2		
Autres feuillus	2 ± 1	6 ± 1	9 ± 2	17 ± 2		
Tous feuillus	24 ± 4	49 ± 5	38 ± 5	111 ± 8		
Sapin pectiné	10 ± 3	7 ± 2	5 ± 2	23 ± 4		
Épicéa commun	5 ± 2	4 ± 2	13 ± 4	22 ± 5		
Pin sylvestre	3 ± 1	2 ± 1	2 ± 1	7 ± 2		
Autres conifères	1 ± 1	1 ± 1	3 ± 1	5 ± 2		
Tous conifères	19 ± 4	15 ± 3	24 ± 5	58 ± 7		
Toutes essences	43 ± 5	63 ± 5	62 ± 7	168 ± 10		





Les feuillus représentent les deux tiers du volume sur pied de la région.

Le hêtre, puis le chêne rouvre, le chêne pédonculé et le charme sont les essences feuillues les plus représentées (86 millions de mètres cubes soit plus des trois quarts du volume des feuillus). Le frêne commun est une essence d'accompagnement naturellement très présente sur les milieux à bonne alimentation en eau. Son volume atteint 8 millions de mètre cubes dont la majorité en forêt privée.

Parmi les « autres feuillus », on compte les grands érables pour moins de 4 millions de mètres cubes, de l'érable champêtre, du bouleau et du tremble pour moins de 3 millions de mètres cubes chacun, du merisier, des tilleuls et d'autres feuillus précieux pour moins de 2 millions de mètre cubes chacun, et d'autres feuillus pour moins de 5 millions de mètres cubes.

Les conifères sont principalement représentés par du sapin pectiné et de l'épicéa commun (près de 22 Mm³ chacun). Le pin sylvestre vient en troisième position avec 7 Mm³.

Les « autres conifères » sont principalement du douglas pour moins de 5 millions de mètres cubes et du pin noir d'Autriche pour moins de 2 millions de mètres cubes.

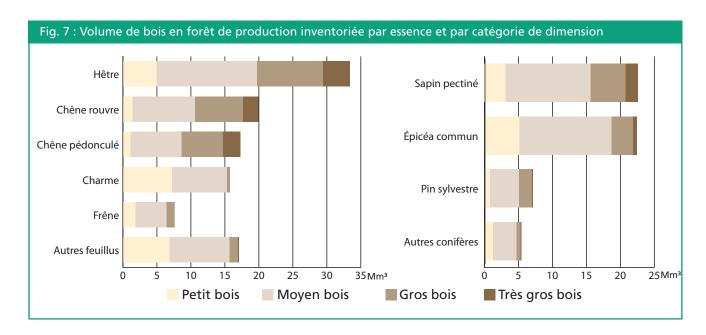
3.1.3 Catégorie de dimension des arbres

On constate en Lorraine l'importance relative des gros bois et très gros bois, notamment dans les volumes de chênes, hêtre et sapin pectiné.

Globalement les petits bois représentent un cinquième du volume sur pied et les moyens bois un peu plus de la moitié.

Tab. 8 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de dimension					
	Petit bois	Moyen bois	Gros et très gros bois	Total	
Essence	Mm³	Mm³	Mm³	Mm³	
Hêtre	5 ± 1	15 ± 2	14 ± 2	33 ± 4	
Chêne rouvre	1 ± ε	9 ± 1	9 ± 1	20 ± 3	
Chêne pédonculé	1 ± ε	7 ± 1	9 ± 1	17 ± 2	
Charme	7 ± 1	8 ± 1	3	16 ± 2	
Frêne	2 ± 1	5 ± 1	1 ± ε	8 ± 2	
Autres feuillus	7 ± 1	9 ± 1	1 ± ε	17 ± 2	
Tous feuillus	23 ± 2	53 ± 3	35 ± 3	111 ± 8	
Sapin pectiné	3 ± 1	13 ± 2	7 ± 1	23 ± 4	
Épicéa commun	5 ± 1	14 ± 3	4 ± 1	22 ± 5	
Pin sylvestre	1 ± ε	4 ± 1	2 ± 1	7 ± 2	
Autres conifères	1 ± 1	4 ± 1	1 ± ε	5 ± 2	
Tous conifères	10 ± 2	34 ± 4	13 ± 2	58 ± 7	
Toutes essences	33 ± 2	87 ± 5	48 ± 3	168 ± 10	

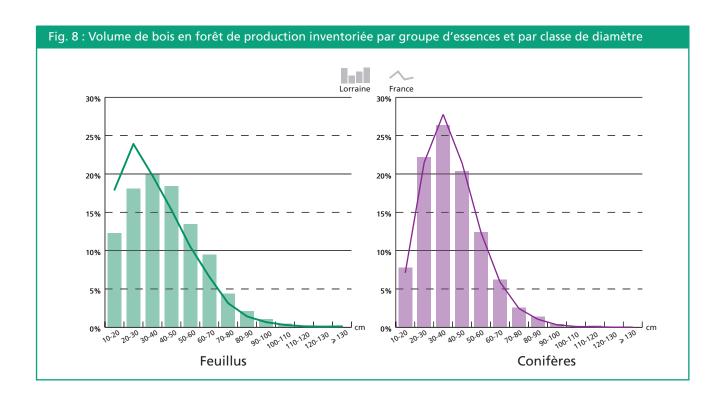
 ϵ : < 0,5 Mm³



Les chênes et le hêtre sont les essences où les gros et très gros bois sont les plus représentés (entre 40 et 50 % de leur volume sur pied sont dans cette classe). Les petits bois des chênes sont les moins représentés (7 % du volume sur pied).

Le charme, les autres feuillus et dans une moindre mesure le frêne présentent moins de gros et très gros bois. Ce sont généralement des essences d'accompagnement des essences objectif (chênes ou hêtre le plus souvent). Le sapin pectiné compte près d'un tiers de son volume sur pied dans la catégorie des gros et très gros bois. Le pin sylvestre ne compte qu'un dixième de son volume dans la catégorie des petits bois.

Globalement, les conifères sont plus représentés dans les moyens bois et moins dans les gros et très gros bois que les feuillus. Les utilisations industrielles des conifères privilégient les moyens bois, cela correspond donc aux conditions du marché.



3.1.4 Qualité du bois

La qualité 1 représente 8 millions de mètres cubes (± 1), ce qui place la région au premier rang en termes de volume de cette qualité, suivie de près par la Champagne-Ardenne et la Bourgogne. On trouve cette qualité essentiellement dans les essences feuillues (chênes pédonculé et rouvre, hêtre et frêne).

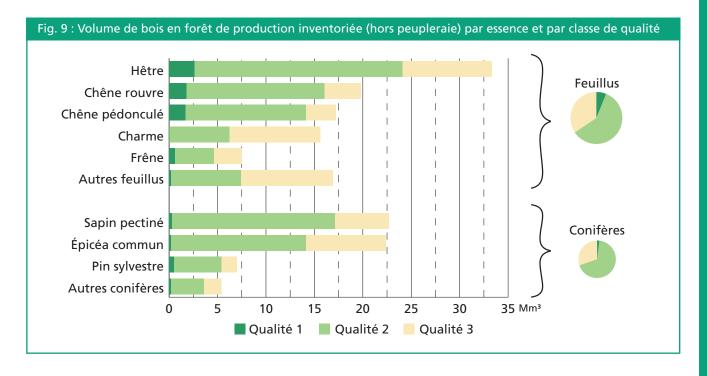
La qualité 2 est la plus représentée en Lorraine, près de 60 % du volume de bois des feuillus et près de 70 % du volume des conifères. Le hêtre constitue les plus gros volumes de bois d'œuvre de la région avec 24 millions de m³ (dont 3 Mm³ de qualité 1). Les chênes rouvre et pédonculé, le sapin pectiné et

l'épicéa commun présentent chacun une quantité de bois d'œuvre d'environ 14 à 17 millions de m³. Les chênes (rouvre et pédonculé) et le hêtre ont une grande part de leur volume en bois de qualité 1 et 2 (entre 72 et 82 % de leur volume est en bois d'œuvre), le pin sylvestre et le sapin pectiné également (avec près des trois quarts de leur volume en bois d'œuvre).

La qualité 3 ne représente qu'un tiers du volume total mais constitue un potentiel important de boisénergie ou de futur bois d'œuvre.

Tab. 9 : Volume de bois en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par classe de qualité						
	Bois d'œuvre (qualité 1 et 2)	Qualité 3	Total			
Essence	Mm³	Mm³	Mm³			
Hêtre	24 ± 3	9 ± 1	33 ± 4			
Chêne rouvre	16 ± 2	4 ± 1	20 ± 3			
Chêne pédonculé	14 ± 2	3 ± ε	17 ± 2			
Charme	6 ± 1	9 ± 1	16 ± 2			
Frêne	5 ± 1	3 ± 1	8 ± 2			
Autres feuillus	7 ± 1	9 ± 1	17 ± 2			
Tous feuillus	73 ± 5	38 ± 2	111 ± 8			
Sapin pectiné	17 ± 3	6 ± 1	23 ± 4			
Épicéa commun	14 ± 3	8 ± 2	22 ± 5			
Pin sylvestre	5 ± 2	2 ± 1	7 ± 2			
Autres conifères	4 ± 1	2 ± 1	5 ± 2			
Tous conifères	40 ± 5	17 ± 2	58 ± 7			
Toutes essences	113 ± 7	55 ± 3	168 ± 10			

ε: < 0,5 Mm³



3.2 Surface terrière

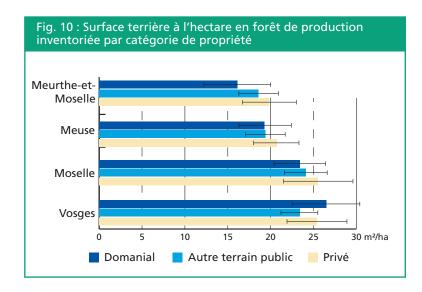
3.2.1 Surface terrière estimée

En Lorraine, la surface terrière, estimée globalement à 19,1 millions de m² avec un intervalle de confiance à 95 % de 0,9 million de m², est très inégalement répartie sur le territoire régional. Elle est faible en Meurthe-et-Moselle, intermédiaire en Moselle et Meuse et plus élevée dans le département des Vosges.

La forêt domaniale contribue pour un quart environ du total de la surface terrière tandis que la forêt privée et les forêts communales ont une contribution sensiblement équivalente représentant chacune environ 37 % de la surface terrière régionale.

Tab. 10 : Surface terrière en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
Territoire	Mm²	Mm²	Mm²	Mm²
Meurthe-et-Moselle	0,5 ± 0,1	1,4 ± 0,2	1,2 ± 0,2	3,1 ± 0,3
Meuse	$0,9 \pm 0,2$	1,9 ± 0,2	1,6 ± 0,3	4,5 ± 0,4
Moselle	1,7 ± 0,2	1,1 ± 0,1	1,5 ± 0,3	4,4 ± 0,4
Vosges	1,4 ± 0,2	2,9 ± 0,3	2,8 ± 0,4	7,1 ± 0,5
Lorraine	4,6 ± 0,4	7,3 ± 0,4	7,1 ± 0,7	19,1 ± 0,9



La surface terrière moyenne est de 22,1 m²/ha en forêt de production inventoriée. Elle est nettement plus faible en Meurthe-et-Moselle, en particulier dans les forêts publiques. Par contre elle est supérieure à la moyenne régionale en Moselle et dans les Vosges.

Tab. 11 : Surface terrière à l'hectare en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
Territoire	m²/ha	m²/ha	m²/ha	m²/ha
Meurthe-et-Moselle	16,1 ± 3,9	18,6 ± 2,3	19,8 ± <i>3,2</i>	18,6 ± 1,8
Meuse	19,3 ± 3,0	19,4 ± 2,3	$20,7 \pm 2,6$	19,8 ± 1,5
Moselle	23,4 ± 3,0	24,1 ± 2,5	25,5 ± 4,1	24,3 ± 2,0
Vosges	26,5 ± 3,9	23,4 ± <i>2,2</i>	25,4 ± 3,5	24,7 ± 1,8
Lorraine	22,1 ± 1,8	21,3 ± 1,2	23,1 ± 1,7	22,1 ± 0,9

En Lorraine, la surface terrière représente 13,1 millions de m² pour les feuillus soit 69 % du total régional et 5,9 millions de m² pour les conifères soit 31 % du total régional.

Comme pour les volumes, les chênes pédonculé et rouvre, le hêtre et le charme constituent la plus grande partie de la surface terrière pour les feuillus, et le sapin pectiné et l'épicéa commun pour les

conifères, avec une répartition variable entre ces essences typiques des forêts lorraines.

On peut noter la présence plus forte du charme dans les forêts communales alors qu'il est peu représenté en forêt domaniale où le hêtre est largement dominant. Les autres feuillus ont une surface terrière plus importante dans les forêts privées.

Tab. 12 : Surface terrière en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété

			' '	
	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
Essence	Mm²	Mm²	Mm²	Mm²
Hêtre	1,2 ± 0,2	1,5 ± 0,2	0.9 ± 0.2	$3,6 \pm 0,3$
Chêne rouvre	$0,5 \pm 0,1$	1,0 ± 0,2	0.5 ± 0.1	2,0 ± 0,2
Chêne pédonculé	0.3 ± 0.1	0.9 ± 0.1	$0,7 \pm 0,2$	1,9 ± 0,2
Charme	$0,3 \pm 0,1$	1,3 ± 0,2	$0,7 \pm 0,1$	$2,4 \pm 0,2$
Frêne	0,1 ± ε	$0,2 \pm 0,1$	0.5 ± 0.1	0.8 ± 0.2
Autres feuillus	$0,3 \pm 0,1$	0,9 ± 0,1	1,3 ± 0,2	2,5 ± 0,2
Tous feuillus	2,7 ± 0,3	5,8 ± 0,4	4,6 ± 0,5	13,1 ± 0,8
Sapin pectiné	1,0 ± 0,2	0.7 ± 0.2	0.5 ± 0.2	$2,3 \pm 0,4$
Épicéa commun	0,5 ± 0,2	0,5 ± 0,2	1,4 ± 0,4	2,3 ± 0,4
Pin sylvestre	0,3 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0.3 ± 0.1	0,7 ± 0,2
Autres conifères	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0.3 ± 0.1	0,6 ± 0,2
Tous conifères	1,9 ± 0,3	1,5 ± 0,3	2,5 ± 0,5	5,9 ± 0,6
Toutes essences	4,6 ± 0,4	7,3 ± 0,4	7,1 ± 0,7	19,1 ± 0,9
·		·		

 ε : < 0,05 Mm²

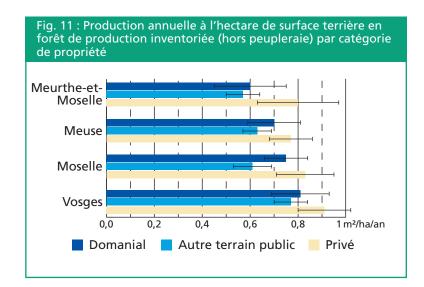
3.2.2 Production de surface terrière

La production annuelle de surface terrière en Lorraine est estimée à 637 000 m² avec un intervalle de confiance à 95 % de 29 000 m²/an ce qui place la Lorraine en sixième position au niveau national, après l'Aquitaine, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, la Bourgogne et le Centre. Le département des Vosges a une production de 239 000 m²/an, très supérieure à celle des autres départements lorrains.

Les forêts domaniales participent pour environ un quart à cette production, les forêts communales pour 36 % et les forêts privées pour 40 %, ce qui est assez proche des proportions de volume sur pied et surface terrière.

Tab. 13: Production annuelle de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété

	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
Territoire	10³m²/an	10³m²/an	10³m²/an	10³m²/an
Meurthe-et-Moselle	20 ± 5	41 ± 5	47 ± 12	109 ± 13
Meuse	34 ± 5	63 ± 7	60 ± 10	157 ± <i>13</i>
Moselle	54 ± 7	28 ± 4	50 ± 11	132 ± <i>13</i>
Vosges	45 ± 7	96 ± 9	99 ± 14	239 ± 18
Lorraine	153 ± <i>12</i>	228 ± 13	257 ± <i>23</i>	637 ± <i>29</i>



La production annuelle à l'hectare de surface terrière, également plus forte dans les Vosges, est sensiblement identique dans les trois autres départements. Elle est un peu plus élevée dans les forêts privées que dans les forêts publiques, et légèrement plus élevée en forêt domaniale qu'en forêt communale.

Tab. 14 : Production annuelle à l'hectare de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété

	Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
Territoire	m²/ha/an	m²/ha/an	m²/ha/an	m²/ha/an
Meurthe-et-Moselle	$0,6 \pm 0,1$	0,6 ± 0,1	0.8 ± 0.2	0,7 ± 0,1
Meuse	$0,7 \pm 0,1$	$0,6 \pm 0,1$	0.8 ± 0.1	0,7 ± ε
Moselle	0,8 ± 0,1	0,6 ± 0,1	0,8 ± 0,1	0,7 ± 0,1
Vosges	0.8 ± 0.1	0.8 ± 0.1	$0,9 \pm 0,1$	0,8 ± 0,1
Lorraine	0,7 ± 0,1	0,7 ± ε	0,8 ± 0,1	0,7 ± ε

 ε : < 0,05 m²/ha/an

La production de surface terrière est de 420 000 m²/an pour les feuillus et de 217 000 m²/an pour les conifères, soit une proportion de respectivement deux tiers et un tiers du total régional.

Avec 115 000 m²/an, le hêtre est toujours la première essence feuillue avec une production annuelle de surface terrière élevée en forêt publique. Il est suivi par le charme dont la production est plus peu importante en forêt domaniale mais plus élevée dans les forêts communales. Les chênes pédonculé et

rouvre ont également une production annuelle plus élevée dans les forêts communales et privées que dans les forêts domaniales. Le frêne commun et les autres feuillus ont aussi une production annuelle plus importante dans les forêts privées.

En ce qui concerne les conifères, le sapin pectiné a une production annuelle élevée en forêt domaniale, mais c'est l'épicéa commun qui a la plus grande production annuelle de surface terrière au niveau régional, surtout localisée dans les forêts privées où elle atteint 59 000 m²/an.

Tab. 15 : Production annuelle de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par catégorie de propriété

Domanial	Autre terrain public	Privé	Total
10³m²/an	10³m²/an	10³m²/an	10³m²/an
44 ± 7	46 ± 9	25 ± 5	115 ± <i>12</i>
10 ± 3	19 ± 3	10 ± 3	38 ± 5
7 ± 3	14 ± 3	16 ± 4	37 ± 5
12 ± 3	46 ± 6	22 ± 4	80 ± 8
4 ± 2	8 ± 3	17 ± 4	30 ± 5
12 ± 4	38 ± 6	69 ± 16	120 ± 16
89 ± 10	173 ± 12	158 ± <i>17</i>	420 ± 23
32 ± 8	24 ± 6	21 ± 6	77 ± 12
18 ± 6	20 ± 8	59 ± <i>15</i>	96 ± 18
7 ± 4	4 ± 3	6 ± 3	18 ± 6
n.s.	7 ± 6	12 ± 8	26 ± 11
64 ± 12	55 ± 12	98 ± 18	217 ± 25
153 ± <i>12</i>	228 ± 13	257 ± 23	637 ± 29
	$10^{3}m^{2}/an$ 44 ± 7 10 ± 3 7 ± 3 12 ± 3 4 ± 2 12 ± 4 89 ± 10 32 ± 8 18 ± 6 7 ± 4 $n.s.$ 64 ± 12	$10^3m^2/an$ $10^3m^2/an$ 44 ± 7 46 ± 9 10 ± 3 19 ± 3 7 ± 3 14 ± 3 12 ± 3 46 ± 6 4 ± 2 8 ± 3 12 ± 4 38 ± 6 89 ± 10 173 ± 12 32 ± 8 24 ± 6 18 ± 6 20 ± 8 7 ± 4 4 ± 3 $n.s.$ 7 ± 6 64 ± 12 55 ± 12	$10^3m^2/an$ $10^3m^2/an$ $10^3m^2/an$ 44 ± 7 46 ± 9 25 ± 5 10 ± 3 19 ± 3 10 ± 3 7 ± 3 14 ± 3 16 ± 4 12 ± 3 46 ± 6 22 ± 4 4 ± 2 8 ± 3 17 ± 4 12 ± 4 38 ± 6 69 ± 16 89 ± 10 173 ± 12 158 ± 17 32 ± 8 24 ± 6 21 ± 6 18 ± 6 20 ± 8 59 ± 15 7 ± 4 4 ± 3 6 ± 3 $n.s.$ 7 ± 6 12 ± 8 64 ± 12 55 ± 12 98 ± 18

4 Gestion de la forêt

4.1 Distance de débardage

Tab. 16 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage						
	Distance de débardage					
Lorraine	Jusqu'à 200 m	200-500 m	Plus de 500 m	Total		
Propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha		
Domanial	134 ± 9	52 ± 8	22 ± 6	209 ± 4		
Autre terrain public	184 ± 13	106 ± 12	54 ± 9	344 ± 4		
Privé	159 ± <i>16</i>	95 ± 13	54 ± 11	308 ± 17		
Total	478 ± 22	253 ± 19	131 ± <i>15</i>	861 ± 18		

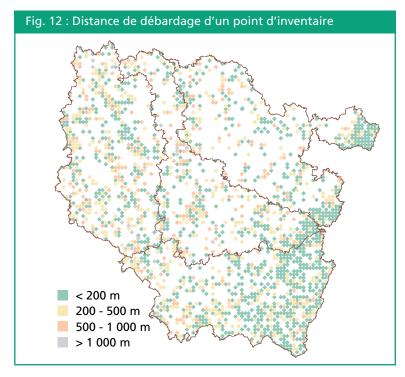
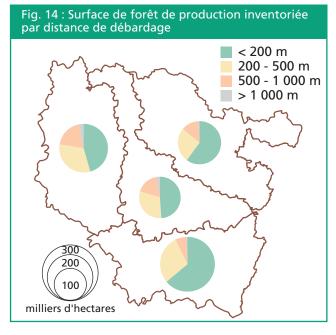


Fig. 13 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage < 200 m 200 - 500 m **Domanial** 500 - 1000 m > 1 000 m Autre terrain public Privé 100 150 200 250 300 350 milliers d'hectares

Les forêts de Lorraine sont pour 55 % situées à moins de 200 m d'un chemin de débardage et pour 29 % entre 200 et 500 m. Parmi les 131 000 \pm 15 000 ha à plus de 500 m, il y a 115 000 \pm 14 000 ha qui sont entre 500 et 1000 m, très peu à plus de 1000 m.

Les forêts domaniales sont sensiblement mieux desservies que les autres forêts publiques ou privées. La Moselle et les Vosges sont mieux desservies que les deux autres départements, malgré la présence du massif vosgien.

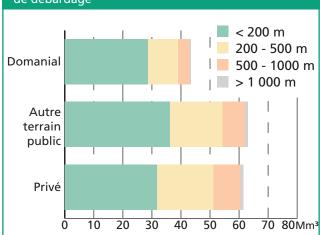


Tab. 17 : Surface de forêt de	production inventoriée	e par distance de dé	bardage	
	Distance de débardage			
	Jusqu'à 200 m	200-500 m	Plus de 500 m	Total
Territoire	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Meurthe-et-Moselle	82 ± 9	51 ± 9	34 ± 7	166 ± 7
Meuse	104 ± 11	73 ± 10	51 ± 9	228 ± 9
Moselle	108 ± <i>11</i>	46 ± 9	25 ± 7	179 ± 10
Vosges	184 ± <i>12</i>	84 ± 11	20 ± 6	288 ± 8
Lorraine	478 ± 22	253 ± 19	131 ± <i>15</i>	861 ± 18

Tab. 18 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage

	Distance de débardage			
Lorraine	Jusqu'à 200 m	200-500 m	Plus de 500 m	Total
Propriété	Mm³	Mm³	Mm³	Mm³
Domanial	29 ± 4	10 ± 3	5 ± 2	43 ± 5
Autre terrain public	36 ± 4	18 ± 3	9 ± 3	63 ± 5
Privé	32 ± 6	20 ± 5	10 ± 3	62 ± 7
Total	96 ± 8	48 ± 6	24 ± 5	168 ± 10

Fig. 15 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage



Avec 57 % du volume sur pied à moins de 200 m d'une route forestière et 28 % entre 200 et 500 m, le réseau de desserte forestière est relativement bon, d'autant plus qu'il a été amélioré après les tempêtes de 1999, en particulier dans le département des Vosges.

Cependant l'état des routes forestières et des chemins est très variable, souvent très bon sur le massif vosgien, mais avec des ornières profondes provoquées par le passage des engins sur les terres argilolimoneuses du Plateau lorrain

Vosges

Lorraine

Fig. 16: Volume de bois en forêt de production inventoriée par distance de débardage

< 200 m</p>
200 - 500 m
500 - 1 000 m
> 1 000 m
> 1 000 m
Mm³

 5 ± 2

 24 ± 5

 66 ± 6

168 ± 10

	Distance de débardage				
	Jusqu'à 200 m	200-500 m	Plus de 500 m	Total	
Territoire	Mm³	Mm³	Mm³	Mm³	
Meurthe-et-Moselle	12 ± 3	8 ± 2	5 ± 2	25 ± 3	
Meuse	17 ± 3	12 ± 3	8 ± 3	37 ± 4	
Moselle	24 ± 4	11 ± 3	5 ± 2	41 ± 5	

 18 ± 4

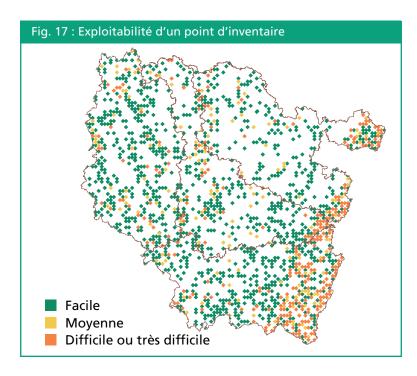
48 ± 6

Tab. 19: Volume de bois en forêt de production inventoriée par distance de débardage

 43 ± 6

96 ± 8

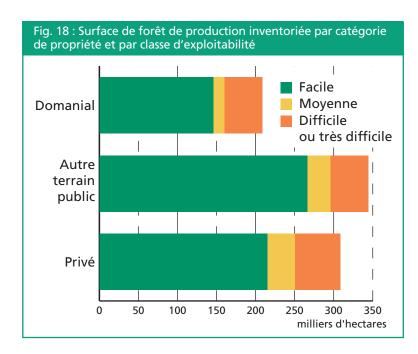
4.2 Exploitabilité



La distance de débardage, la praticabilité du terrain et la classe de pente interviennent dans la détermination de l'exploitabilité lorsque la création de pistes n'est pas nécessaire, comme c'est souvent le cas en Lorraine.

Cependant la sensibilité des sols au tassement n'est pas prise en compte dans ce tableau et il est nécessaire d'éviter le compactage des sols par l'exploitation forestière, en particulier lorsque les conditions hivernales sont défavorables en raison d'un excès d'eau dans le sol. Or, en Lorraine, 23 % (soit 200 000 ha) des forêts de production (hors peupleraies) sont sur un sol hydromorphe.

Tab. 20 : Surface de forêt de p	oroduction inventorié	e par classe d'exploit	abilité	
		Classe d'ex	xploitabilité	
Lorraine	Facile	Moyenne	Difficile ou très difficile	Total
Propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Domanial	146 ± 9	n.s.	49 ± 8	209 ± 4
Autre terrain public	266 ± 11	30 ± 7	48 ± 8	344 ± 4
Privé	215 ± <i>17</i>	36 ± 9	58 ± 11	308 ± 17
Total	627 ± <i>22</i>	80 ± 12	155 ± <i>16</i>	861 ± 18



Les forêts de Lorraine sont sur 82 % de la surface forestière plutôt faciles à exploiter (classes d'exploitabilité facile et moyenne).

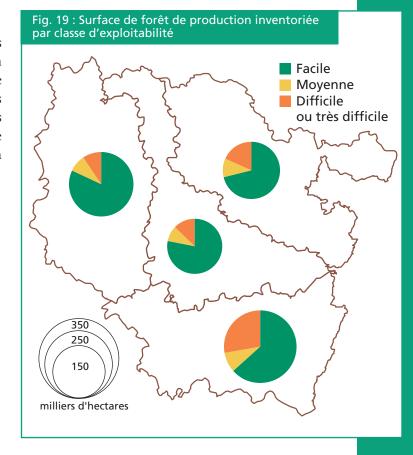
Les $707\,000 \pm 21\,000$ ha plutôt faciles à exploiter se divisent en $627\,000 \pm 22\,000$ ha faciles à exploiter et $80\,000 \pm 12\,000$ ha moyennement faciles à exploiter. Il n'y a quasiment pas de surface très difficile à exploiter.

Les forêts publiques et privées ont des niveaux d'exploitabilité sensiblement identiques. Cependant le morcellement de la forêt privée en Lorraine est un obstacle majeur pour une exploitation rentable des bois qui n'est pas appréhendé par les données IFN.

Tab. 21 : Surface de forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

	Plutôt facile	Classe d'exploitabilité Difficile ou très difficile	Total
Territoire	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Meurthe-et-Moselle	145 ± 9	21 ± 6	166 ± 7
Meuse	207 ± 10	n.s.	228 ± 9
Moselle	146 ± <i>11</i>	33 ± 8	179 ± 10
Vosges	208 ± 12	80 ± 10	288 ± 8
Lorraine	707 ± 22	155 ± <i>16</i>	861 ± 18

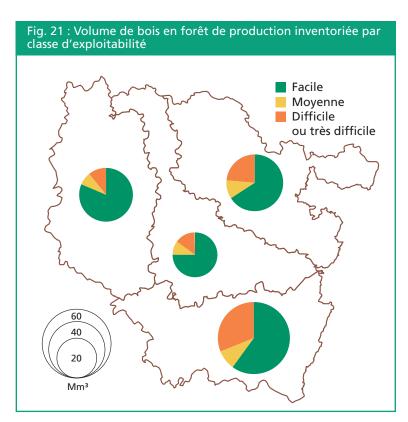
La Meuse et la Meurthe-et-Moselle sont les départements les plus faciles à exploiter (environ 90 % de la surface de forêt de production inventoriée classée comme plutôt facile). Le département des Vosges est celui où la proportion de forêts difficiles ou très difficiles à exploiter est la plus forte (28 % de la surface de forêt de production inventoriée) en raison de la pente du terrain.

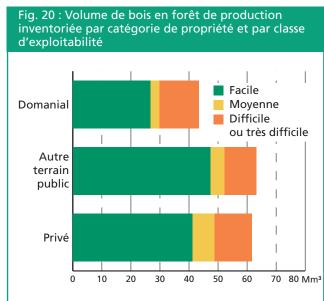


Tab. 22 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité Classe d'exploitabilité Difficile ou **Facile** Lorraine Moyenne **Total** très difficile Propriété Mm³ Mm³ Mm³ Mm³ 3 ± 2 14 ± 3 43 ± 5 Domanial 27 ± 4 Autre terrain public 47 ± 5 5 ± 2 11 ± 3 63 ± 5 7 ± 4 62 ± 7 Privé 41 ± 6 13 ± 4 **Total** 115 ± 8 16 ± 5 38 ± 6 168 ± 10

Pratiquement 115 millions de m³ soit 68 % du volume est facilement exploitable.

La majorité des bois difficiles à exploiter est située sur les pentes fortes du massif vosgien et sur les côtes calcaires.





74 millions de m³, soit 69 % du volume total de la forêt publique, sont facilement exploitables dans les forêts publiques.

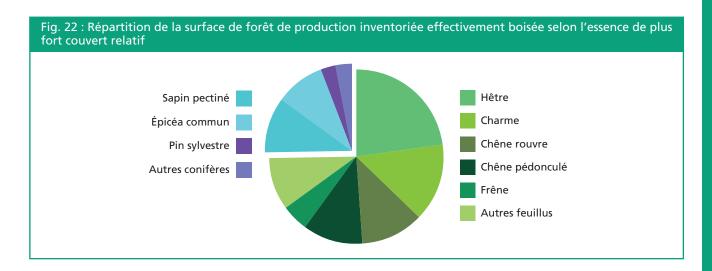
Ce chiffre est de 41 millions de m³ dans les forêts privées, soit les deux tiers du volume total de bois sur pied de ces forêts.

Tab. 23 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité					
	Classe d'exploitabilité				
	Plutôt facile	Difficile ou très difficile	Total		
Territoire	Mm³	Mm³	Mm³		
Meurthe-et-Moselle	22 ± 3	4 ± 2	25 ± 3		
Meuse	33 ± 4	4 ± 2	37 ± 4		
Moselle	31 ± 4	10 ± 3	41 ± 5		
Vosges	45 ± 6	20 ± 4	66 ± 6		
Lorraine	131 ± 9	38 ± 6	168 ± 10		

5 Diversité de la forêt

5.1 Composition du couvert

5.1.1 Surface de forêt par essence principale



Tab. 24 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif

	Feuillus	Conifères	Total
Territoire	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Meurthe-et-Moselle	140 ± 9	26 ± 7	166 ± 7
Meuse	203 ± 10	24 ± 6	227 ± 9
Moselle	142 ± 11	36 ± 8	179 ± 10
Vosges	159 ± <i>12</i>	129 ± <i>12</i>	288 ± 9
Lorraine	644 ± 21	215 ± <i>17</i>	859 ± 18

La répartition de la surface de forêt de production selon l'essence au plus fort couvert relatif (essence principale) confirme la part prédominante des feuillus en région Lorraine.

Les feuillus sont largement majoritaires, sauf sur le massif vosgien (zone est du département) où le sapin pectiné et l'épicéa commun couvrent de grandes surfaces.

La part des feuillus est plus élevée en Meuse (89 %) tandis que dans le département des Vosges, ils représentent à peine plus de la moitié des peuplements (55 %).

La part des feuillus est également élevée en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.

Fig. 23 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif Feuillus Meurthe-et-Conifères Moselle Meuse Moselle Vosges 0 50 100 150 250 300 milliers d'hectares

Le hêtre, le charme et les chênes pédonculé et rouvre sont les principales essences des forêts lorraines. Elles forment souvent des peuplements mélangés qui seront décrits au paragraphe 5.1.3.

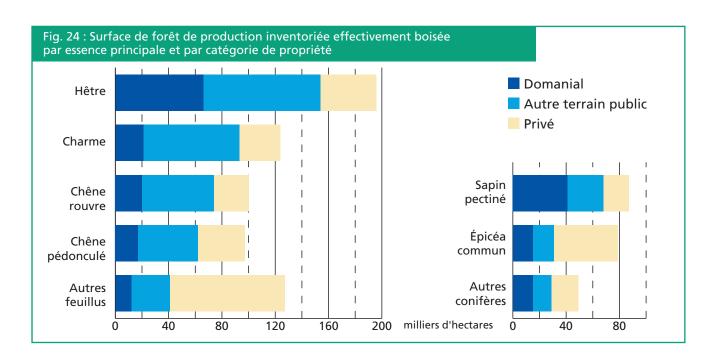
Le hêtre, très représenté, couvre la même superficie que les chênes rouvre et pédonculé. Il arrive en tête dans les forêts publiques.

Le frêne et les autres feuillus sont plus représentés en forêt privée qu'en forêt publique.

Le sapin pectiné est largement majoritaire dans les forêts publiques tandis que l'épicéa commun est dominant en forêt privée. Le pin sylvestre dont des races locales existent à l'état naturel dans les Vosges, et le douglas (essence introduite, originaire d'Amérique du Nord appelée aussi Pin d'Orégon), sont les deux autres espèces de conifères bien représentées.

Tab. 25 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée par essence principale et par catégorie de propriété

pinicipals of pair categorie as prof			
	Public	Privé	Total
Essence	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Hêtre	154 ± <i>14</i>	42 ± 9	196 ± <i>17</i>
Charme	93 ± 11	31 ± 8	124 ± <i>14</i>
Chêne rouvre	74 ± 11	26 ± 8	100 ± 13
Chêne pédonculé	62 ± 10	35 ± 9	97 ± 13
Frêne	n.s.	26 ± 8	42 ± 9
Autres feuillus	25 ± 6	60 ± 11	85 ± 13
Tous feuillus	424 ± 13	220 ± 17	644 ± 21
Sapin pectiné	68 ± 9	n.s.	87 ± 11
Épicéa commun	31 ± 7	48 ± 9	79 ± 12
Pin sylvestre	n.s.	n.s.	23 ± 7
Autres conifères	n.s.	n.s.	26 ± 7
Tous conifères	128 ± <i>12</i>	87 ± 12	215 ± <i>17</i>
Toutes essences	552 ± 6	307 ± 17	859 ± 18



5.1.2 Nombre d'essences dans la strate recensable

37 % de la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable est constitué d'une essence seule (ou prépondérante). Le département des Vosges est celui qui a le plus de peuplements monospécifiques (45 %).

Les peuplements à deux essences représentent 39 % de la surface de forêt considérée.

Parmi les peuplements à trois essences ou plus, les peuplements à trois essences représentent 138 000 ha ± 16 000 ha soit 18 % de la surface considérée et les peuplements à quatre essences ou plus représentent 52 000 ha ± 10 000 ha, soit 7 % de la même surface de forêt. C'est dans la Meuse que ces peuplements à forte diversité spécifique occupent la plus grande superficie.

Tab. 26 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate

	Peuplement monospécifique	Peuplement à deux essences	Peuplement à trois essences ou plus	Total
Territoire	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Meurthe-et-Moselle	50 ± 8	50 ± 8	43 ± 8	143 ± 9
Meuse	58 ± 9	83 ± 11	65 ± 10	206 ± 10
Moselle	60 ± 10	73 ± 10	34 ± 8	167 ± 11
Vosges	119 ± <i>11</i>	97 ± 11	48 ± 9	264 ± 10
Lorraine	287 ± 20	303 ± 20	190 ± 18	780 ± 20

Fig. 25 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate

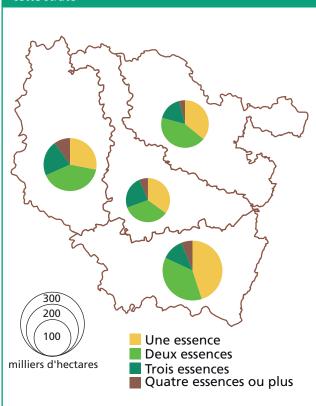
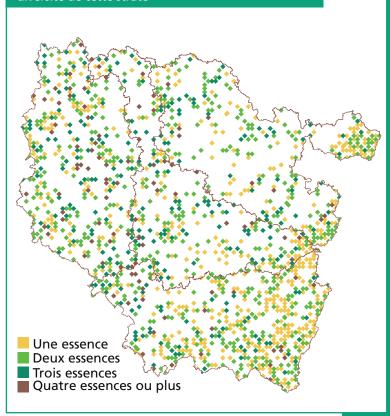


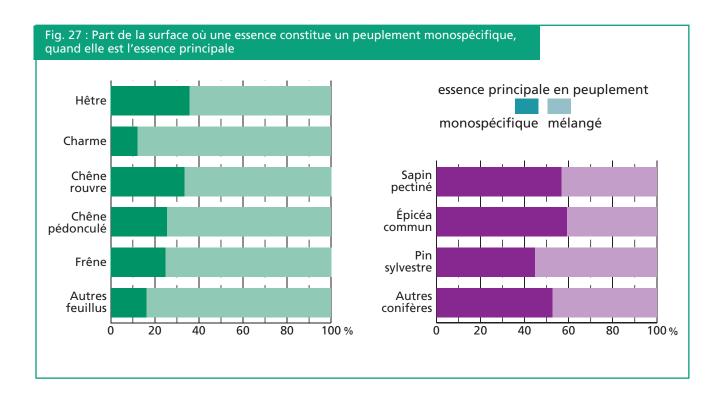
Fig. 26: Répartition des points en forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate



Les peuplements avec un conifère comme essence principale sont le plus souvent des peuplements monospécifiques. Pour les feuillus, les peuplements monospécifiques les plus représentés sont les hêtraies et les chênaies sessiliflores.

Tab. 27 : Comparaison entre la surface où une essence est l'essence principale et la part de cette surface où elle constitue un peuplement monospécifique

	Surface où l'essence est principale	dont surface où l'essence constitue un peuplement monospécifique	Part en peuplement monospécifique
Essence	1 000 ha	1 000 ha	%
Hêtre	196 ± <i>17</i>	70 ± 11	36
Charme	124 ± <i>14</i>	n.s.	12
Chêne rouvre	100 ± 13	34 ± 8	33
Chêne pédonculé	97 ± 13	25 ± 7	25
Frêne	42 ± 9	n.s.	25
Autres feuillus	85 ± 13	n.s.	16
Tous feuillus	644 ± 21	167 ± <i>16</i>	26
Sapin pectiné	87 ± 11	49 ± 8	57
Épicéa commun	79 ± 12	47 ± 9	59
Pin sylvestre	23 ± 7	n.s.	45
Autres conifères	26 ± 7	n.s.	53
Tous conifères	215 ± <i>17</i>	120 ± <i>14</i>	56
Toutes essences	859 ± 18	287 ± 20	33



5.1.3 Importance relative des essences dans les peuplements mélangés

Les peuplements mélangés sont constitués de mélanges de feuillus sur près des trois quarts de la superficie des peuplements mélangés définie cidessus, de peuplements mixtes (mélange de hêtre, de sapin pectiné et d'épicéa commun notamment) ou de mélanges de conifères.

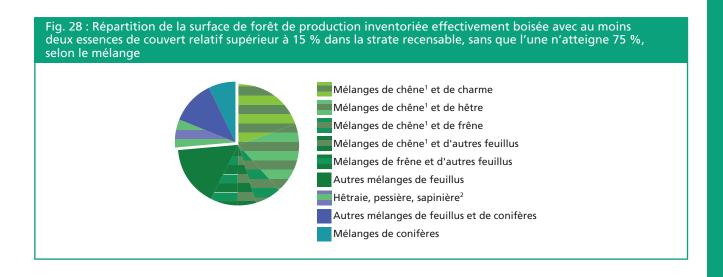
Le chêne (pédonculé ou rouvre) fait partie des deux tiers des peuplements mélangés feuillus. Les mélanges de feuillus et de conifères représentent près de 20 % de la surface tandis que les mélanges de conifères seuls ne concernent que 7 % de cette surface.

Tab. 28 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins deux essences de couvert relatif supérieur à 15 % dans la strate recensable, sans que l'une n'atteigne 75 %, selon le mélange

	Surface	Taux
Composition	1 000 ha	%
Mélanges de chêne¹ et de charme	97 ± 13	20
Mélanges de chêne¹ et de hêtre	92 ± 13	19
Mélanges de chêne¹ et de frêne	36 ± 8	7
Mélanges de chêne ¹ et d'autres feuillus	23 ± 7	5
Mélanges de frêne et d'autres feuillus	36 ± 8	7
Autres mélanges de feuillus	80 ± 12	16
Hêtraie, pessière, sapinière ²	36 ± 8	7
Autres mélanges de feuillus et de conifères	57 ± 11	12
Mélanges de conifères	35 ± 8	7
Tous peuplements mélangés	493 ± <i>23</i>	100

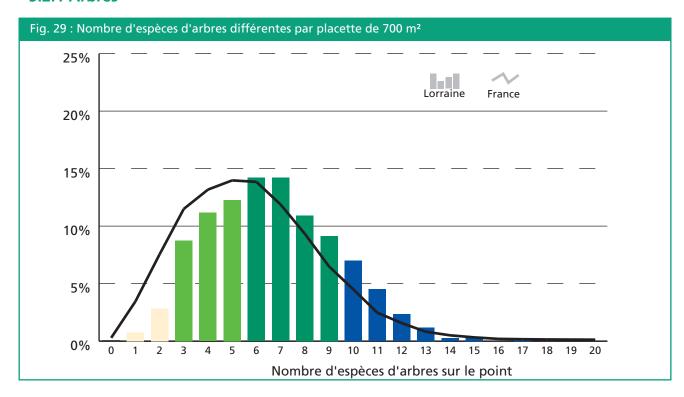
^{1:} chêne rouvre, pédonculé ou pubescent

^{2:} mélange de hêtre, de sapin pectiné et/ou d'épicéa commun



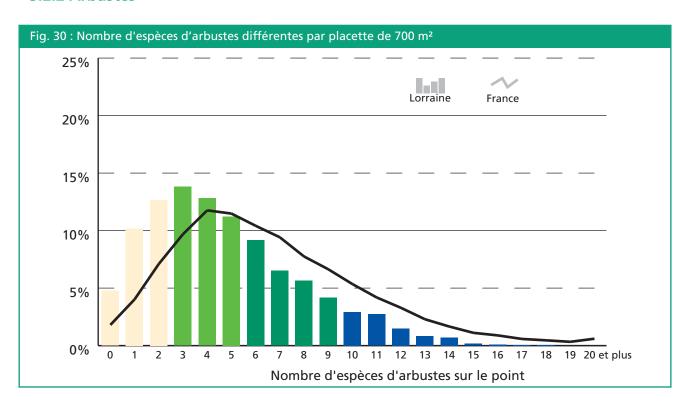
5.2 Richesse en espèces

5.2.1 Arbres



Le nombre moyen d'espèces différentes d'arbres par placette est supérieur à la moyenne nationale. Le nombre le plus fréquent d'espèces différentes d'arbres est de 6 à 7.

5.2.2 Arbustes



Le nombre moyen d'espèces différentes d'arbustes par placette est inférieur à la moyenne nationale. Le nombre le plus fréquent d'espèces différentes d'arbustes est de 3.

Inventaire forestier national Château des Barres F - 45290 Nogent-sur-Vernisson Téléphone : +33 (0)2 38 28 18 00

Télécopie : +33 (0)2 38 28 18 28 Courriel : nogent@ifn.fr



L'IFN sur Internet www.ifn.fr

ISSN: 1952-9813

ISBN : 978-2-11-128072-4 Dépôt légal : novembre 2010

© IFN